



Informations-presse du 31 juillet 2018

Le Galeizon, la rivière sauvage doublement récompensée !

Cérémonie de remises des labels « rivière en bon état » et « site rivières sauvages » le 6 septembre 2018

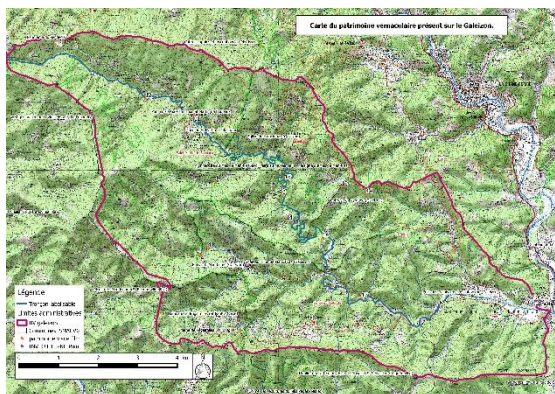


Au cœur des Cévennes, coule une rivière si remarquable qu'elle va recevoir une double distinction le 6 septembre prochain : les labels « rivière en bon état » et « site rivières sauvages ». Qui peut le plus, peut le moins comme le dit le dicton. C'est le cas avec cette double récompense remise aux porteurs des projets **Max ROUSTAN**, Président de l'Etablissement Public Territorial de Bassin GARDONS et d'Alès Agglomération, **Yannick LOUCHE**, Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, par **Laurent ROY**, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et **Franck**

LEBEUGLE, Directeur Général d'AFNOR Certification en présence de **Martin ARNOULD**, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages et de **Roberto EPPLÉ**, Président de l'association European Rivers Network. Retour sur une double labellisation inédite !

LE GALEIZON, AU CŒUR D'UN SITE EXCEPTIONNEL

Le Galeizon est une rivière de France, dans les départements du Gard et de la Lozère, sous-affluent du Rhône par le Gardon via le Gardon d'Alès. Il prend sa source en Lozère et conflue avec le Gardon à Cendras. Cette vallée est une des plus sauvages de toutes les Cévennes. Le cadre est fantastique sur la partie classique des gorges, la route est éloignée sur les hauteurs, ce qui donne à ce parcours un caractère retiré.

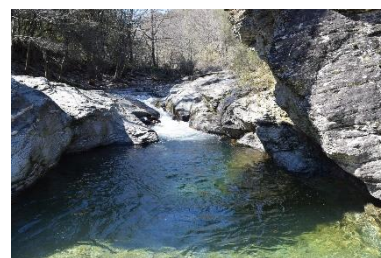


D'une grande richesse naturelle et patrimoniale, le Galeizon abrite une faune et une flore aquatique remarquable : loutres, castors, écrevisses à pieds blancs, barbeau méridional, etc. La rivière a façonné la vallée depuis des millénaires, on y trouve non seulement des traces de nécropoles dont celles de Peyraube, des temples et des cimetières protestants parfois cachés dans des moulins (les protestants ont fui la répression après la révocation de l'édit de Nantes), d'anciens béals et des moulins, les fameuses rascasses ou tancats, sorte de seuils en pierre sèche.

DES EAUX EXCEPTIONNELLEMENT PURES

La qualité de ses eaux, mesurée chaque année, permet également d'atteindre un classement en « Très Bon Etat », ce qui lui a valu son inscription en tant que réservoir biologique, dans le SDAGE Rhône Méditerranée ¹ et représente une référence en région Occitanie.

Ces caractéristiques sont déjà à l'origine de la mise en œuvre d'un programme Natura 2000. C'est cette biodiversité, l'état sauvage de ses berges, et la qualité exceptionnelle de son eau qui ont permis qu'elle soit identifiée comme l'une des rivières sauvages potentielles selon les critères définis conjointement par l'AFNOR et le fonds pour la conservation des rivières sauvages.



LE HAUT LIEU DE LA BIODIVERSITE DEPUIS DES DECENNIES



Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles œuvre de longue date pour améliorer et valoriser ce patrimoine commun et fragile sans en exclure les activités humaines. Ces efforts ont permis sa reconnaissance en tant que « site expérimental » de la réserve de biosphère des Cévennes en 1992. Une réserve de biosphère est un territoire vivant, choisi pour être le terrain d'application du programme Man and Biosphere (Mab) de l'Unesco. Celui-ci consiste à promouvoir un mode de développement économique et social basé sur la conservation et la valorisation des ressources locales, et pour lequel la participation citoyenne

est favorisée².

L'EPTB Gardons, Alès Agglomération et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles s'associent pour porter ces projets de labellisation qui illustrent les efforts réalisés depuis des décennies pour faire de la vallée du Galeizon, un haut lieu de la biodiversité.³

2

LA CEREMONIE DE LABELLISATION : UNE DOUBLE RECOMPENSE

La qualité exceptionnelle du Galeizon justifie l'attribution de deux labels simultanés.

(Cliquez sur les images) pour en savoir davantage)

Elle se déroulera le 6 septembre 2018 à **14** heure⁴ à Cendras, au centre d'interprétation des vallées cévenoles BIOSPHERA En présence des porteurs de projets **Max ROUSTAN**, Président de l'Etablissement Public Territorial de Bassin GARDONS et d'Alès Agglomération, **Yannick LOUCHE**, Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, **Martin ARNOULD**, Président du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, **Roberto EPPLE**, Président de l'association European Rivers Network.



Le label « **Rivière en bon état** », décerné par l'Agence de l'eau, atteste de la bonne qualité des eaux et récompense les efforts engagés pour la maintenir et l'améliorer. Il s'agit de la deuxième rivière labellisée du bassin versant des Gardons et la 11ème en région Occitanie parmi les

¹ Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

² <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/un-territoire-reconnu/une-reserve-de-biosphere>

³ Dans le cadre de la réforme de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la gestion du Galeizon revient en 2018 à Alès Agglomération et, par transfert, à l'EPTB de Gardons (anciennement SMAGE des Gardons). Les actions en faveur de la préservation et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques se poursuivent dans un étroit partenariat.

⁴ Venir à 13h45 – le départ se fait en covoiturage à 14 heures précises.

52% de rivières éligibles. Il sera remis par **Laurent ROY**, Directeur Général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le label « **Site Rivières sauvages** », décerné par AFNOR Certification, le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, confirme quant à lui la très grande qualité des habitats naturels du Galeizon Amont, depuis sa source jusqu'au seuil de Sallèle (soit plus de 25 kilomètres de cours d'eau). D'une très grande exigence, rares sont les cours d'eau qui peuvent prétendre à ce label (environ 1% des rivières françaises) ; le Galeizon est la première rivière labellisée de la région Occitanie et la dix-septième au niveau national. Il sera remis par Franck LEBEUGLE, Directeur Général d'AFNOR Certification.



Et pour en savoir davantage :

Sur l'EPTB : <https://www.les-gardons.fr/>

Sur le SHVC : <http://www.valleedugaleizon.fr/>

Sur Alès Agglomération : <https://www.ales.fr/>

ERN : www.ern.org/fr

Rivières sauvages : <https://www.rivieres-sauvages.fr/>



3

Contacts :

Rivières Sauvages : Mélanie TAQUET : 06 16 68 60 79 –
animationrivieressauvages@gmail.com

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 06 33 03 76 24
valerie.santini@eaurmc.fr

EPTB Gardons : Jean-Philippe REYGROBELLET : 04 66 21 73 77 – jp.reygrobellet@les-gardons.fr

Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles : Rénaud VAGNER : 04 66 30 14 56 –
riviere@smhvc.fr

Relations-Médias :

Marie Pierre MEDOUGA

Service presse national du Réseau Rivières Sauvages

06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu - [@mapyntonga](https://www.instagram.com/mapyntonga)